

ANNEXE 4

Grille de présentation du Plan Mercredi

COMMUNE DE BRON

Vous trouverez ci-dessous, les grilles de présentation du Plan Mercredi pour chacune des 4 structures proposant des accueils d'enfants et de jeunes déclarés au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Chacune comporte 4 tableaux correspondants aux quatre objectifs de la charte qualité du Plan Mercredi.

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan Mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL GERARD PHILIPPE

TABLEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Le coordinateur enfance jeunesse participe au comité de pilotage du PEDT.	X			Participation à partir du mois d'octobre 2022 à un groupe de travail de la Cité Éducative
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	A chaque début de saison, temps de concertation avec la directrice de l'école pour une présentation du projet sur l'année.		X		Besoin de temps de concertation plus régulier
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Organiser un ALSH dans une école comporte un certain nombre de paramètres supplémentaires à prendre en compte, tels que la mutualisation des espaces, l'ouverture de l'école aux familles, les orientations éducatives qui doivent nécessairement se rapprocher car la majorité des enfants accueillis à l'ALSH fréquentent l'établissement scolaire. Depuis plusieurs années, le coordinateur enfance jeunesse participe au conseil d'école où sont présentés les projets spécifiques de chacun, et les projets associés.	X			Partenariat efficient avec l'école Pierre Cot, le Centre Social mutualise les locaux pour l'ALSH. Travaux P.Cot saison 2023/2024 emménagement del'ALSH à l'école JMoulin puis été 2024 à F.Buisson Lien avec les équipes d'encadrement ,d'entretien de la ville et direction d'école

~~Invitation des quatre écoles~~
 du quartier tous les ans en
 décembre lors de la folle
 semaine culturelle

Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	Partenariat avec le service des sports Projet livre école F.Buisson P Cot Projet DEMOS Projet construis ton parcours lien PRE Projet laïcité valeurs de la république école la Garenne	X			
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Dans le cadre de la mutualisation des locaux, grâce à un lien étroit avec l'équipe enseignante et l'Action Éducative, nous avons mis en place une procédure de rangement des locaux avant chaque fin d'utilisation. Une organisation bicéphale avec une directrice et une directrice adjointe à l'ALSH. Echange régulier et constructif avec le responsable d'encadrement de la Ville de Bron.	X			Rencontre indispensable avec l'équipe éducative.
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Convention avec la Ville de Bron, temps de concertation avec l'équipe de direction de l'école primaire et maternelle, ainsi que des représentants de l'Action Éducative pour définir chaque début de saison l'organisation de la mutualisation des locaux.	X			

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiel-lement	Non atteint	

			atteint		
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Accueil depuis des années des enfants porteurs de handicap au sein des ALSH Il existe depuis 2015 une plateforme sur la Ville de BRON qui permet de financer un animateur supplémentaire pour accompagner les enfants porteurs de handicap, c'est un financement de la Caisse d'Allocations Familiales.		X		Pour des handicaps très lourds, l'animateur supplémentaire est indispensable. L'enveloppe est insuffisante pour couvrir l'accueil de ces enfants sur toutes les périodes de vacances. Les demandes d'accueil adapté et spécifique (handicap, troubles comportement...) sont en augmentation
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil), afin de favoriser la mixité sociale	La mixité sociale et culturelle est un objectif prioritaire du secteur enfance jeunesse. Nous accueillons 8 enfants du forum réfugiés à chaque période de vacances. Nous avons deux ALSH avec des publics différents. Nos activités sont organisées de façon à se faire rencontrer les enfants régulièrement tout au long de l'année. Au fur et à mesure de l'année, les sorties vont être communes. Des liens et des amitiés se créent entre les enfants et les familles.		X		Ces rencontres entre les enfants des deux centres permettent la rencontre et l'échange, la connaissance de l'autre et de son environnement et peuvent atténuer les préjugés. La mixité culturelle est plus difficile sur les 11-17 ans, c'est un des objectifs à atteindre pour ce nouveau PEDT.
Gratuité ou tarification progressive *	Tarification au quotient familial	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	La méthodologie mise en place lors des inscriptions va favoriser la présentation des orientations pédagogiques, il y a toujours une personne ressource du secteur enfance présente les jours d'inscriptions. Concernant le PEDT, nous informons les familles sur le renforcement du partenariat avec le service de l'Action Educative de la Ville de Bron, lors des temps de rencontres tels		X		Il y a de plus en plus de cohérence entre le périscolaire des écoles et celui de l'association, car nous accueillons beaucoup d'animateurs qui interviennent dans les deux lieux, cela bénéficie au public accueilli, au lien avec les familles, à la continuité des

	que les soirées familles.				projets proposés.
--	---------------------------	--	--	--	-------------------

* voir avec la CAF

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	La mise en place de sorties extérieures régulières et diverses est un objectif prioritaire du projet pédagogique ; elles favorisent le décroisement pour des enfants scolarisés et vivant dans un contexte homogénéisé, rappelons que de nombreux enfants accueillis sont également scolarisés à l’école Pierre Cot d’où l’importance de permettre une ouverture extérieure. L’organisation de sorties diverses et variées est l’occasion de partager des moments avec des interlocuteurs privilégiés et de familiariser l’enfant avec des espaces nouveaux et parfois inconnus. Ces sorties nécessitent une préparation précise avec l’équipe et auprès des enfants ; confrontés au changement, à l’inconnu, certains peuvent montrer une attitude provocatrice et surprenante ; à l’équipe de gérer ces débordements, d’anticiper ces comportements, d’encourager des attitudes responsables dans des milieux moins protégés que l’enceinte de l’accueil de loisirs. Les sorties sont des moments privilégiés de vie collective et de	X			Quelquefois les enfants n’adhèrent pas instantanément aux propositions qui leur sont faites, notamment lors de spectacle de danse contemporaine, mais l’important n’est-il pas de proposer aux enfants une palette variée de spectacles.

	relation entre adultes et enfants. Nos programmes sont construits de façon à offrir une diversité d'activités extérieures : à caractère sportif, culturel et ludique.				
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Partenariat avec le musée Gallo-Romain Partenariat avec l'auditorium de Lyon dans le cadre du projet DEMOS. Partenariat avec la médiathèque de Bron et le pôle lecture Terraillon. Partenariat avec le Centre d'Animation Lyonnais en Astronomie	X			Ces partenariats sont efficaces quand ils se déroulent sur la durée et qu'un travail en amont est construit avec les équipes d'animations et les établissements culturels pour définir les objectifs de l'action.
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Partenariat avec l'UNICEF Partenariat Football Sporting Club de Bron Partenariat Maison du Vélo « savoir rouler à vélo » Partenariat avec le service des Sports de la Ville de Bron	X			
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Partenariat avec le service des Espaces Verts dans le cadre de la GSUP Gestion Urbaine de Proximité.	X			
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Participation de parents selon leur compétence et les valoriser : sensibilisation , ateliers découvertes, Encourager l'implication des parents notamment sur l'accompagnement à la scolarité : thématique « métiers et talents » , parentalité		X		
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres	Participation à la journée Bulle d'air et à la journée Ville Amie		X		L'action pédagogique menée par les intervenants du service des

structures socioculturelles et sportives	des Enfants. Service des Sports de la Ville de Bron.				sports auprès des enfants est en phase avec les objectifs du projet éducatif du secteur enfance; notamment sur le plaisir à pratiquer une discipline sportive, le respect des individus, le travail en équipe.
--	---	--	--	--	--

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins.	Nous travaillons nos propositions d'activités en amont avec l'équipe d'animation, cependant nous prenons en compte en premier lieu la place de l'enfant au sein de l'ALSH, son environnement, son parcours pour lui permettre d'évoluer à son rythme. Pour les 11-17 ans, les programmes d'activités sont co-construits avec les jeunes.		X		
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Le programme d'activités est construit de façon à développer le plaisir du jeu, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation d'un projet, la découverte...	X			

Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)		X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions...).	Un de nos objectifs est de favoriser l'apprentissage durant tout le temps passé sur l'accueil de loisirs, en amenant l'enfant à agir sur son environnement immédiat, en l'encourageant à être acteur, à s'approprier l'espace de vie. Par exemple, les temps d'accueil du matin et de l'après-midi sont construits comme des temps libres permettant l'autonomie ; l'enfant peut choisir entre divers ateliers (jeu, lecture..).	X			
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	Projet avec le musée Gallo-Romain Atelier théâtre collège Lamartine Projet DEMOS Projet sportif Projet Unicef Projet culture et parentalité Conseil des enfants et conseil jeune	X			

CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL LES TAILLIS

TABEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Réunions de travail régulières. Participation au Comité de pilotage du PEDT et sur certaines thématiques des comités techniques.	X			
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	Transmission des projets éducatifs des écoles du secteur d'intervention du centre social.		X		NB : Suite à la validation d'un nouveau Projet Social, le projet éducatif est en cours de réécriture.
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Réunions régulières des directions école / ALSH, notamment sur la mise en cohérence de l'utilisation de la BCD, salles d'activités, matériel pédagogique. Mise en cohérence du cadre d'utilisation des espaces.		X		Echanges régulier avec M. Couvez (Directeur du groupe scolaire Jean Macé)
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	Déclinaison sur les ALSH des grands axes des parcours : - Egalité filles / garçons - Education au développement durable : alimentation, jardins... - Culture : stage musique, découvertes culturelles, outils numériques...	X			

Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	ALSH accueilli dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire Jean Macé. Prêt BCD Mutualisation du matériel pédagogique.	X			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	En cours d'écriture. Rencontres régulières entre Ville, école, Centre Social		X		Des accords de fonctionnement ont été validés lors des temps de réunions.

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	La plateforme Handicap portée par le centre social Les Taillis, en collaboration avec le centre social Gérard Philipe, les maisons de quartier Essarts et Genêts, et le Centre Aéré de Bron-Parilly, n'existe plus. Malgré la réduction des moyens financiers, nous nous efforçons de maintenir l'accueil des enfants porteurs de handicaps. Cependant, en raison de contraintes liées aux ressources humaines, nous ne sommes plus en mesure de répondre à l'ensemble des besoins d'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques.		X		En raison du manque de moyens, nous ne pouvons pas assurer l'accueil des enfants tout au long de l'année. Ainsi, nous demandons aux familles de choisir des périodes spécifiques pour l'inscription en accueil de loisirs. Dans certains cas, nous avons dû suspendre temporairement l'accueil des enfants nécessitant un accompagnement individuel.

Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil), afin de favoriser la mixité sociale	Participation aux temps forts de la Ville : - CIDE - Journée sur la prévention des risques - Graine de fleurs...	X			
Gratuité ou tarification progressive *	Tarification au QF	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	Information des familles sur le projet pédagogique du mercredi, construit en lien avec les projets d'école du territoire.		X		

* voir avec la CAF

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	- Visites découvertes du patrimoine sur Lyon - Participation aux visites guidées sur Bron (Fort de Bron) - Sorties au Parc de Parilly - Jeux sur le fonctionnement des institutions (Mairie...)	X			Oui à travers des activités de Rallye Photo, de visites de musées, ou encore des sorties en pleine nature...

Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Pôle en Scènes MJC de Bron Médiathèque de Bron	X			
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Centres sociaux et maisons de quartier Centre Aéré de Bron-Parilly	X			
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Projet Intergénérationnel autour du jardin partagé aux Taillis : accueil des enfants sur les temps scolaires et périscolaires. Participation à la fête de la nature de l'UC5. Visite des serres de la ville de Bron.	X			Des projets ont été organisés et continue de s'organiser autour de la découverte de la nature et du respect de l'environnement.
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Participation des habitants sur les temps festifs : ateliers décoration, ateliers cuisine Accompagnement de sorties	X			
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Projets partagés avec : - Entre les ACM Grand Taillis et Jean Macé - Collaboration et participation aux temps fort de la ville - Projets d'accueils d'enfants en lien avec le PRE - Médiathèque	X			

TABEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Construction d'un planning avec activités au choix sur la matinée		X		
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Principes de l'éducation populaire : transmission de valeurs à travers des supports jeux. Pas d'occupationnel. Activités à visée pédagogique : travail sur le vivre ensemble, respect	X			
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Stage musique : découverte des instruments, construction d'un spectacle. Arts numériques : sensibilisation, formation, réalisation d'un journal. Importance de la valorisation de l'implication des enfants.	X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)	En fonction de l'âge des enfants, respect du rythme et construction de la journée en prenant en compte la fatigue, l'attention, le repos de l'enfant	X			La journée type a été construite avec les animateurs des ACM et est régulièrement réinterrogée
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles,	- Education développement durable	X			Ces thématiques sont abordées sur des cycles

environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	- Egalité filles/garçons - Alimentation - Sensibilisation aux usages numériques - Découvertes culturelles				d'animations. Pour certaines nous faisons appel à des prestataires extérieur (ex : projet d'alimentation)
---	--	--	--	--	---

MAISON DE QUARTIER DES ESSARTS

TABLEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Le directeur	X			
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation				X	
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi				X	
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	Participation aux carnivals des écoles. Participation aux fêtes d'écoles, intervention Danse sur les écoles dans le cadre du PTAC et hors de ce cadre.	X			

Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Utilisation du gymnase d'école et la cours de l'école le mercredi et les vacances scolaires Pret de salle pour association parents d'élèves et pret de matériel et d'animateurs pour les fêtes d'écoles	X			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Convention avec la ville	X			

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Accueil des enfants à besoin particuliers	X			
	Accueil gracieux des enfants originaire d'Ukraine	X			
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil), afin de favoriser la mixité sociale	Il y a un temps appelé "Pôles" le matin où les différents groupes se mélanges en fonction de plusieurs activités laissées au choix des enfants.	X			

Gratuité ou tarification progressive *	Tarification progressive	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	Projet pédagogique : OUI PEDT : NON		X		

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Participation à des scéances de cinémé au Alizés, visite des parcs, composteurs, musées, théâtres,...	X			
Organisation de liens par l’ACM avec d’autres structures socioculturelles et sportives	Participation à UNIDAY (UNICEF) au fort de BRON	X			
	Participation au carnaval de BRON	X			
Partenariats avec les associations d’éducation	Participation au collectif Centre A'ere des Francas et à la journée Grand Air au centre aéré	X			

populaire, sportives et culturelles					
	Participation aux animations sportives proposées par la Métropole				
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Travail avec FNE(France Nature environnement) sur le parc des Essarts, ateliers avec le parc Miribel Jonage, visite de fermes pédagogiques, jardins partagés.	X			
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Participation à Antropocéno	X			

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT D’ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
	Démarches pour obtenir le label Centre A'ere	X			
Libre choix de l’enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Le matin, les activités sont au choix. L’après-midi, elles sont proposées à partir des demandes des enfants.	X			

Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Propositions d'activités diverses et variées qui respectent le projet pédagogique.	X			
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Actions périscolaires. Actions spécifiques du Centre de Loisirs Projet culture hip-hop, bande dessinée, Projet ados, ...	X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)	Comme prévu dans le projet pédagogique.	X			
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	OUI	X			

MAISON DE QUARTIER DES GENETS

TABLEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Le directeur		X		
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	NON			X	
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	NON			X	
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	NON			X	
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Oui, les locaux de la maternelle	X			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Oui, il existe une convention avec la Ville de Bron	X			

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiel- lement atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Non, car l'inclusion demande de l'encadrement supplémentaire.			X	1 enfant TDAH 1 enfant atteint de surdité
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil) afin de favoriser la mixité sociale	Ponctuellement, il y a des animations communes à tous les groupes, parfois avec les familles.	X			
Gratuité ou tarification progressive *	Tarification progressive.	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	Projet pédagogique et le nouveau fonctionnement : OUI PEDT : NON		X		

* voir avec la CAF

TABEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Oui, Fort de Bron, Parc de Bron-Parilly, Cinéma, musées	X			
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Non, mais visites régulières des musées		X		
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Non			X	
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Non			X	
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Oui sur les goûters, temps festifs	X			
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Non			X	

TABEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Le projet pédagogique précise que les attentes, les besoins et les rythmes construisent les activités des enfants.	X			
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Propositions d'activités diverses et variées qui respectent le projet pédagogique.	X			
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Cycles construits selon les saisons.	X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)	Comme prévu dans le projet pédagogique.	X			
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	Oui	X			

CENTRE AERE DE BRON PARILLY

TABLEAU 1 : COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Mutualisation des locaux	Accueil des classes sur le temps scolaire. Cet accueil permet la connaissance des enseignants, de leurs projets et de la culture des écoles.	X			Coût pris en charge par la Ville.
Implication dans les politiques éducatives locales	Participation active de l'équipe d'animation aux différentes instances de coordination et de réflexion initiées par la Ville (PEDT, VVV, GAEC, PRE, café culture). Participation aux événements proposés par la Ville : anniversaire de la CIDE (Ville Amie des Enfants), mobilisation autour de la culture scientifique (festival culture, sciences et économie, parcours philo).	X			
Projets partagés	Concours d'affiches Agis pour tes Droits organisé par les Francas. Participation parcours philo mis en place dans le cadre du PTEAC. Organisation du défi scientifique. Participation à des projets d'école en fonction des thèmes et des domaines de compétences du Centre Aéré (rallye mathématique, semaine corps et santé, école du dehors et approche de la nature, démarche scientifique...)	X			L'association intervient plus régulièrement sur facturation ou aide de la Cité Educative Mise en place de l'école du dehors tout récent, encore à développer Néanmoins, nous limitons nos participations : manque de

	Impulsion d'un réseau autour de la thématique EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable).				
--	---	--	--	--	--

TABLEAU 2 : ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Faciliter l'accès	Tarif dégressif en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants. Les tarifs peuvent être un frein.		X		Les 2 dernières augmentations commencent à freiner certaines familles au QF inférieurs à 1 450 : refus, paiement en plusieurs fois, limite les périodes. Sur les mercredis : saturation et difficulté de recrutement qui ne nous permet pas de développer l'accueil.
Faciliter l'accessibilité	Organisation d'un « ramassage » en car pour rendre accessible le centre aux différents quartiers.	X			
Permettre l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers	Mise en place de moyens spécifiques : en amont, un temps d'entretien spécifique est proposé aux parents au moment de l'inscription, pendant l'accueil, un animateur supplémentaire est prévu pour un accompagnement individualisé et préparation de supports d'animations spécifiques.			X	Question de la limite des compétences du personnel. Depuis septembre 2022 : difficulté de recrutement sur les mercredis qui ne permet

	Développement d'une démarche de formation des équipes :. - Des outils pédagogiques ont été développés en fonction des besoins : cahiers de suivi par enfant, horloge du temps/frise journalière (se repérer dans la journée). - Temps spécifique lors des réunions de préparation : présentation des enfants porteurs de handicap accueillis et leur accompagnement. À noter, le soutien (financement et formation) d'une plateforme coordonnée par le CSC Les Taillis sur la Ville de BRON avec un financement de la Caisse d'Allocations Familiales sur Fonds publics et territoires (jusqu'en 2022) 2024 : la CAF a mis en place une nouvelle aide en lien avec les heures de présences.				pas d'avoir le personnel nécessaire pour accompagner les enfants porteurs de handicap qui en ont besoin
Favoriser la mixité sociale	Le public accueilli comprend essentiellement des enfants de familles dont les deux parents travaillent ou des enfants de familles monoparentales. Tarifs plus élevés que les Centre Sociaux qui ne permettent pas toujours l'accès au faible QF. Le ramassage en car et l'ouverture du Centre Aéré sur tout le mois d'août permet une meilleure mixité. La structure met en place des projets partagés en partenariat avec des structures pour permettre à des enfants de rencontrer d'autres enfants de milieux différents : exemple de forums enfants animés par les Francas en commun avec le Centre Social Gérard Philipe, de projets sur des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ou encore en s'appuyant sur des projets pilotés par la Ville comme les événements autour de Bron Ville Amie des Enfants.		X		

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critères	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Découverte de son centre de loisirs dès le plus jeune âge jusqu'aux plus grands en proposant des activités adaptées qui vont permettre aux enfants de se repérer dans le centre :	- Visite du centre pour repérer les lieux. - Déplacements en autonomie en respectant des consignes visant à garantir une sécurité physique et affective aux enfants à travers des activités ludiques.	X			
Découverte des autres structures socioéducatives en proposant des projets partagés	S'appuyer sur les projets des différentes structures ou les actualités du territoire pour créer des partenariats : spectacle, forum, exposition, projets autour des droits de l'enfant et de l'expression, de la culture dont la culture scientifique ou encore de l'environnement. S'appuyer sur nos domaines de compétences et le réseau Centre A'ERE (centre d'Actions Relatives à L'Environnement) que le Centre A pilote avec les Francas, ainsi que sur son Défi Scientifique.	X			
Découverte et appropriation des équipements sportifs de la Ville	Piscine: activité régulière l'été et ponctuelle sur les mercredis de juin. Le Centre Aéré possède un environnement riche dont des espaces de pratique sportive dont un parcours de course d'orientation.	X			

Découverte et appropriation des équipements culturels de la Ville	- Médiathèque : en participant à des manifestations municipales - Projet avec la médiathèque		X		Developper les projets avec la médiathèque Aller voir du côté de Pole en Scène
Découverte de la Mairie	En participant à des manifestations municipales : Bron, Ville Amie des Enfants, CME	X			
Découverte plus large de la métropole	Différentes sorties sur des lieux de patrimoine emblématiques et espaces culturels du territoire (musées, archives de Lyon, traboules, bibliothèque, opéra...)	X			

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE QUALITE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la structure sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
La place accordée aux enfants:	Les enfants sont des acteurs de leurs loisirs à part entière. Cela implique l'écoute des enfants (réunion d'enfants), la gestion des conflits, l'organisation et l'apprentissage à la parole en groupe. L'organisation des groupes d'enfants permet de faire des choix et de réinvestir des apprentissages individuels (venant de l'école ou de la famille) au service d'une action collective. La relation aux familles est un point essentiel de la place laissée aux enfants.	X			
La nature des temps et des espaces proposés aux enfants	Il est essentiel de proposer des espaces de jeux structurés, de telle façon à permettre les activités spontanées des enfants.	X			

	De la même façon, le temps doit être organisé pour permettre d'adapter les activités aux capacités des enfants (en fonction de l'âge) et de faire émerger des projets initiés par les envies exprimées par les enfants.				
La méthodologie de mise en action des enfants	Mise en œuvre par une démarche de projet qui : - Garantit la prise en compte des envies des enfants. - Permet de passer d'une envie individuelle à un projet collectif. - Prévoit des activités se déroulant sur plusieurs séances permettant une progression. - Prévoit une valorisation permettant de faire grandir les enfants et leur estime d'eux-mêmes. - Encourage les partenariats.	X			
La volonté de former l'équipe	Etre attentif à la formation initiale : Aide à l'obtention du BAFA (Découverte de l'animation pour ceux qui n'ont pas encore l'âge). Encourager la formation continue. Participation aux formations proposées par la DDCS. Organisation de temps de formation en interne. Permettre des temps réguliers de préparation incluant des temps de réflexions et de bilans des actions. Point sur la relation aux enfants. Lien des actions entreprises avec le projet pédagogique. Encourager le passage à l'écrit en proposant des rapports d'activités.		X		Envie de plus en faire au vu des équipe peu formé sur les mercredis. Le manque de stabilité, de disponibilité ne permet pas d'investir ce champ à la hauteur des besoins. La première action serait de fidéliser nos équipes (question du salaire peu attractif)
Prise en compte des enjeux actuels de la société	Le rapport à la citoyenneté : - Concours «Agis pour tes droits» (avec Francas) sur les droits des enfants.	X			

d'aujourd'hui	- Participation et accueil de forum enfants citoyens (avec Les Francas) permettant de débattre de questions relatives au Vivre ensemble. - Débats d'enfants en lien avec les Musées et les médiateurs culturels (avec Les Francas). Le rapport au développement durable : - Engagement de la structure dans une démarche de cohérence entre la gestion de la structure et les activités de sensibilisation à la préservation de l'environnement. - Impulsion d'un réseau sur le territoire. - Compostage. Le rapport au numérique : - Réflexion à chaque fois actualisée sur l'usage des portables (en direction des enfants, en fonction de l'âge), en direction des animateurs. - Utilisation régulière du numérique dans de nombreuses activités d'expression.				
----------------------	---	--	--	--	--